

ARRONDISSEMENT DE COMPIEGNE
CANTON DE RIBECOURT
Commune de Tracy le Val

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du 11 avril deux mil quatorze

L'an deux mil quatorze, le onze avril, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

Membres présents : M. et Mmes Claude SERVAIS – Jean-Paul COUDERT - Patricia FERREIRA – Michel LANGLET – Patrick BAKUM – Marie- France DORÉ - Frédéric BUQUAND - Mickaël FOUCHÉ - Kathy ORTEGA - Justine BOURDON - Nadia GARCIA - Jérôme DÉHU

Absents excusés :

Liliane SALSO- GROSSHENNY a donné procuration à Patricia FERREIRA
Jacques CARPENTIER a donné procuration à Patrick BAKUM
Angélique SEARA a donné procuration à Claude SERVAIS

Secrétaire de séance : M. BUQUAND Frédéric

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès verbal de la séance du 28 mars 2014

Composition des commissions communales

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, constitue comme suit les commissions municipales permanentes :

Commission des Impôts :

Michel LANGLET – Patrick BAKUM – Angélique SEARA – Marie-France DORÉ – Jérôme DÉHU

Commission des finances :

Liliane SALSO-GROSSHENNY – Justine BOURDON – Patricia FERREIRA – Jérôme DÉHU – Frédéric BUQUAND – Jacques CARPENTIER

Urbanisme et environnement :

Michel LANGLET – Liliane SALSO-GROSSHENNY – Frédéric BUQUAND – Justine BOURDON – Mickaël FOUCHÉ – Nadia GARCIA – Patricia FERREIRA

Commission des travaux :

Jean-Paul COUDERT – Michel LANGLET – Patrick BAKUM – Nadia GARCIA – Liliane SALSO-GROSSHENNY – Kathy ORTEGA

Commission communication :

Liliane SALSO-GROSSHENNY -Frédéric BUQUAND – Justine BOURDON – Jacques CARPENTIER – Marie-France DORÉ – Kathy ORTEGA – Jérôme DÉHU

Délégué aux affaires militaires : Mickaël FOUCHÉ

Attribution des subventions aux Associations et au CCAS

Après en avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le montant des subventions aux associations de Tracy-le-Val et différentes cotisations aux organismes :

Associations de Tracy-le-Val :

Comité des fêtes :	260 €	Cancanettes :	650€
Aux Copains d'Abord :	150€	Moto club Tracy :	150€
La Belle Epoque :	750 €	Les Marcheurs du Val :	300€

Suite à un courrier de la présidente de Tracy3V et aux remarques de deux conseillers souhaitant porter la subvention de T3V à 500€, M. le Maire invite les membres du Conseil Municipal à voter à bulletin secret et propose une subvention de 300€.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal avec 11 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention décide d'octroyer une subvention d'un montant de 300€ à l'association T3V.

Autres cotisations :

A.S.D.A.P.A. : 200 €

ABEJ Coquerel : 200€

Subvention CCAS :

Après en avoir entendu l'exposé de M. le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 12 000 € au CCAS de Tracy-le-Val.

Nomination d'un délégué à la commission d'appel d'offre et au CCAS

M. le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'étant président de droit il convient de nommer un nouveau délégué titulaire et un délégué suppléant à la commission d'appel d'offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de nommer M. Jérôme DÉHU délégué titulaire et Mme Nadia GARCIA déléguée suppléante.

De la même manière, il convient de procéder à la nomination d'un nouveau délégué au CCAS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de nommer M. Jean-Paul COUDERT délégué au CCAS.

ADTO : désignation du représentant de la commune et augmentation du capital

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la commune est adhérente de l'Assistance Départementale pour les Territoire de l'Oise (ADTO) et qu'il convient de nommer un nouveau représentant de la commune. L'ADTO demande également au Conseil Municipal de se prononcer sur l'augmentation de leur capital social par la création de 400 nouvelles actions réservées au Conseil Général de l'Oise afin de permettre à d'autres collectivités territoriales de pouvoir adhérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de nommer M. le Maire comme représentant de la commune auprès de l'ADTO et donne un avis favorable sur l'augmentation du capital social de celle-ci.

Questions diverses

Déjections canines : Mme Nadia GARCIA fait remarquer que de nombreux propriétaires de chiens laissent leurs animaux effectuer leurs besoins sur les trottoirs et espaces verts de la commune. M. le Maire demande à ces derniers de bien vouloir se munir d'un sac afin de les ramasser. Il serait regrettable que le Conseil Municipal soit amené à prendre des mesures répressives.

Intersection rue de la Mare Dieux/ rue du Général de Gaulle : Mme Justine BOURDON informe les membres du Conseil Municipal qu'il n'y a pas de signalisation indiquant que les usagers circulant sur la rue du Général de Gaulle doivent laisser la priorité aux automobilistes sortant de la rue de la Mare Dieux. M. le Maire répond qu'un panneau sera installé prochainement.

Salle des fêtes : Mme Nadia GARCIA demande à M. le Maire si l'association « Léo Lagrange », dont elle est présidente, pourra toujours utiliser la salle des fêtes le lundi soir pour les cours de danse de salon. M. le Maire indique qu'elle pourra utiliser la salle des fêtes jusqu'au mois de juin et qu'il ne devrait pas avoir d'objection à ce qu'elle soit réutiliser pour l'année suivante.

Parcelle déboisée rue du Général de Gaulle : un devis va être demandé pour enlever les souches de la parcelle

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée. Fait et délibéré au jour, mois, an susdits.

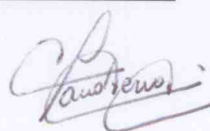
Frédéric BUQUAND



Secrétaire de séance



Claude SERVAIS



Maire